

4 Objectif et potentiel de production, réserves d'intensification

La connaissance de la structure de la propriété forestière privée et du comportement des propriétaires vis-à-vis de la récolte n'est pas suffisante pour quantifier le potentiel de mobilisation du bois à destination des industries et du bois énergie « industriel ». Pour cela, il est également utile de connaître les attentes des propriétaires forestiers vis-à-vis de leur forêt et les contraintes qu'ils identifient pour sa valorisation.

L'enquête sur la structure de la forêt privée permet d'identifier les attentes du propriétaire vis-à-vis de sa forêt selon 6 modalités : patrimoine, lien affectif, avantage fiscal, territoire de chasse, production de bois, autre objectif. Il est également demandé au propriétaire s'il estime que le potentiel de récolte de sa forêt est suffisamment exploité et si non, la raison principale de cette sous-exploitation : difficulté d'accès ou

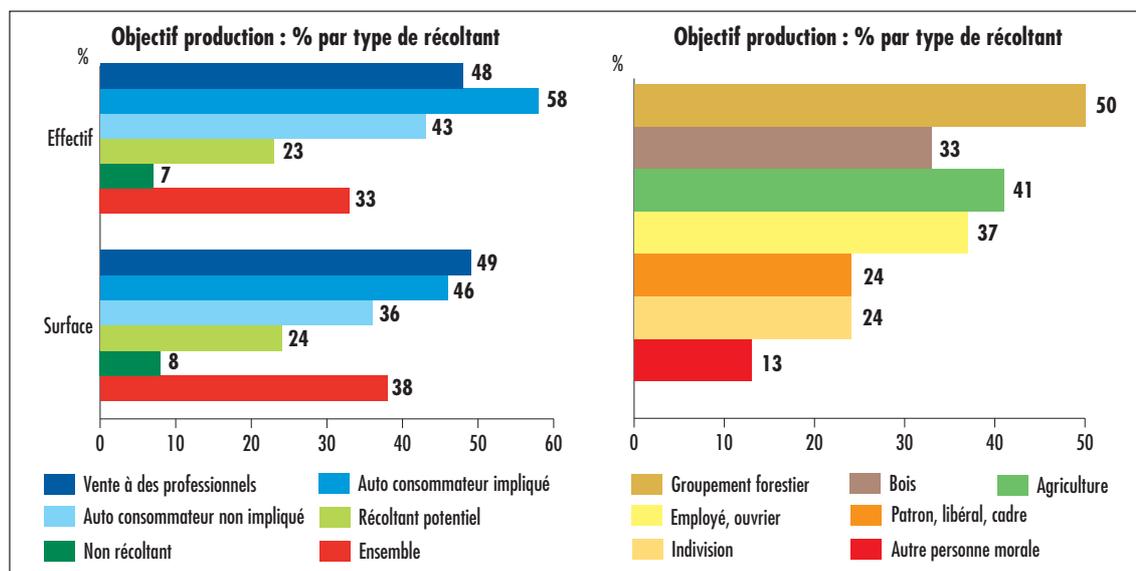
manque de desserte, manque de temps ou de connaissance du marché, prix insuffisants selon les essences ou manque de débouchés, contrainte réglementaire, autre objectif recherché (biodiversité, chasse, loisir...), autre raison.

4.1 La production de bois, un objectif secondaire

Seuls un tiers des propriétaires (représentant 38 % de la surface en forêt) déclarent attendre de leur forêt une production de bois. Cette proportion est logiquement plus élevée parmi les propriétaires qui exploitent leur forêt : 48 % pour ceux vendant à des professionnels, 58 % pour ceux récoltant pour leur autoconsommation et la vente directe tout en gérant leur forêt, 43 % pour ceux récoltant pour leur autoconsommation et la vente directe sans gestion active de leur forêt.

Graphique 17

33% des propriétaires attendent de leur forêt une production de bois



Note de lecture : 33 % des propriétaires, détenant 38 % de la surface, ont un objectif de production. 50 % de l'ensemble des groupements forestiers ont un objectif de production.

Source : Agreste – Enquête SFP 2012, propriétés forestières privées de 1 ha et plus

Ces proportions sont toutefois globalement faibles, notamment pour les propriétaires vendant à des professionnels. Il est possible que la notion d'objectif de production, telle qu'énoncée dans l'enquête, ne corresponde pas nécessairement pour les propriétaires enquêtés à une « production pour vendre » mais davantage à des récoltes de bois de feu, pour les besoins propres du propriétaire.

Les groupements forestiers, les propriétaires issus de l'agriculture et les employés, ouvriers ou professions intermédiaires sont ceux qui citent le plus fréquemment la production de bois parmi leurs attentes : respectivement 50 %, 41 % et 37 %.

D'abord un lien affectif avec la forêt

Les propriétés sont le plus souvent acquises par donation ou héritage (64 % d'entre elles). Ceci contribue à expliquer que les propriétaires aient souvent un lien affectif avec leur forêt (66 % d'entre eux) et moins souvent un objectif de production de bois (34 % d'entre eux).

4.2 Potentiel de production de bois

4.2.1 Potentiel insuffisamment exploité pour un tiers des propriétaires

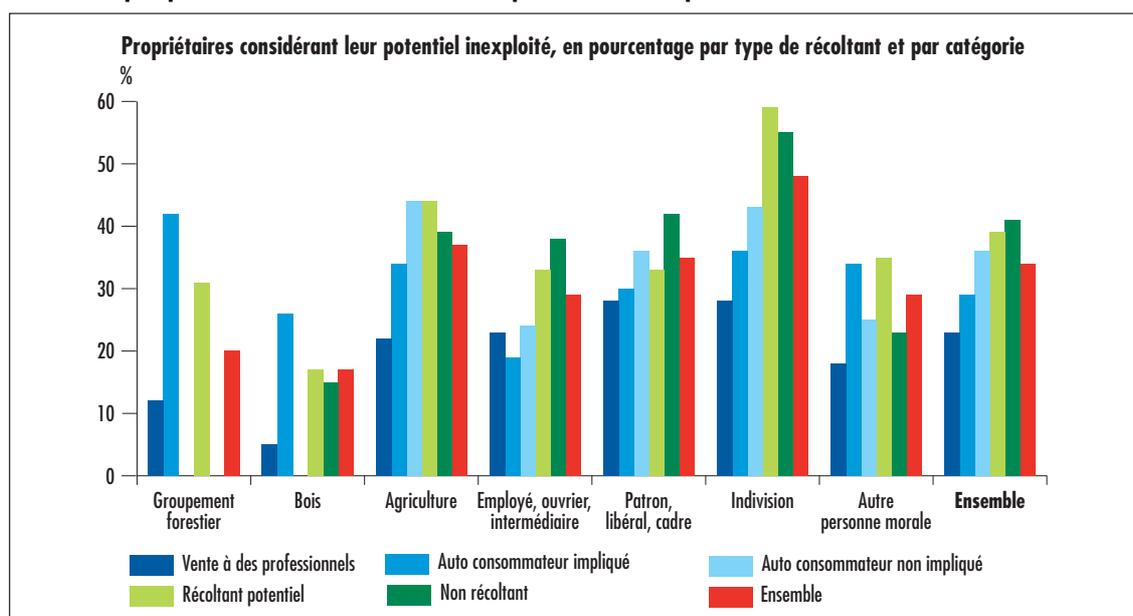
Un tiers des propriétaires considèrent que leur forêt est insuffisamment exploitée au regard de son potentiel de production de bois.

Ceux qui vendent à des professionnels sont moins nombreux à le considérer (près d'un quart), et cette proportion augmente logiquement pour les classes de récoltants les moins impliqués. Ils sont ainsi 29 % parmi les « autoconsommateurs impliqués », 36 % parmi les

« autoconsommateurs non impliqués », 39 % parmi les « récoltants potentiels » et 41 % parmi les « non récoltants ».

Parmi les catégories de propriétaires, les groupements forestiers et les professionnels du bois sont ceux qui estiment le moins fréquemment que leur potentiel est insuffisamment exploité (20 % environ). Cette proportion est en revanche de près de la moitié pour les propriétaires en indivision.

Graphique 18
34% des propriétaires considèrent leur potentiel inexploité



Note de lecture : 12 % des groupements forestiers vendant à des professionnels et 5 % des propriétaires du secteur bois vendant à des professionnels considèrent leur potentiel insuffisamment exploité.

Source : Agreste – Enquête SFP 2012, propriétés forestières privées de 1 ha et plus

4.2.2 Les raisons d'une exploitation insuffisante

Les raisons invoquées par les propriétaires pour expliquer une exploitation insuffisante sont essentiellement les suivantes :

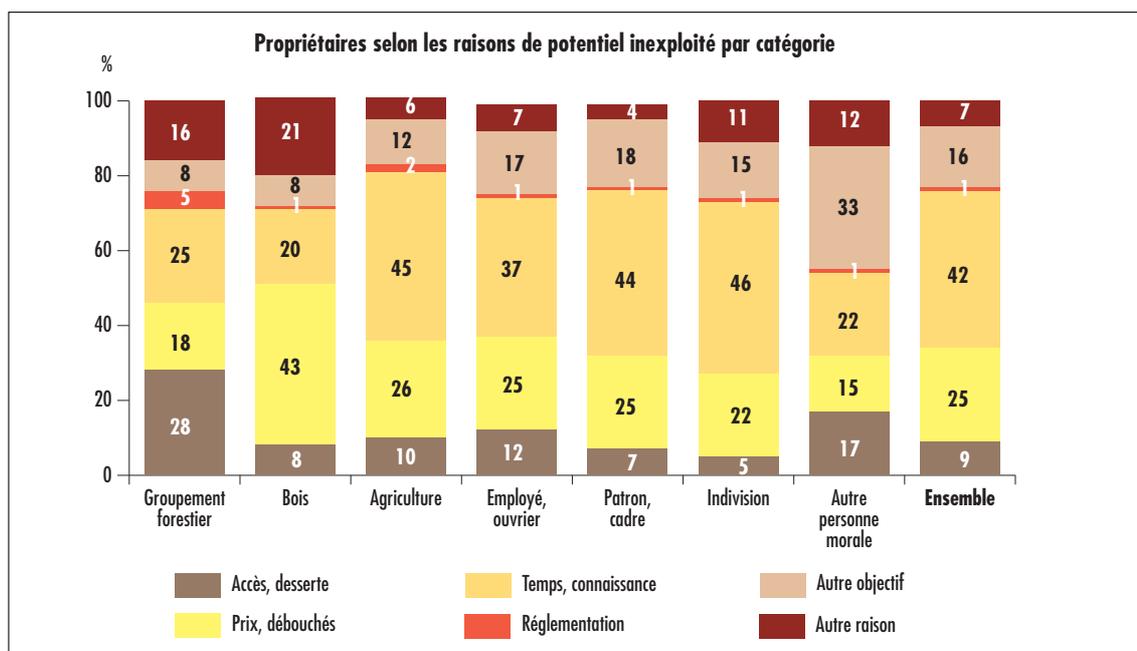
- le manque de temps et de connaissance (42 % pour 36 % des surfaces). Ce motif est prédominant pour toutes les catégories de propriétaires à l'exception des groupements forestiers, des professionnels du bois et des autres personnes morales.
- la question du prix et des débouchés (25 % pour 20 % des surfaces). Ce motif est le plus souvent cité par les propriétaires issus du secteur bois (43 %).

- les difficultés d'accès ou le manque de desserte (9 % pour 21 % des surfaces), ce motif est le plus cité par les groupements forestiers (28 %).
- la recherche d'objectifs tels que le maintien de la biodiversité, la chasse ou les loisirs (16 % pour 14 % des surfaces) sont mis en avant plus fortement par les personnes morales en dehors des secteurs du bois et de l'agriculture (33 %).

Les raisons réglementaires sont en revanche très peu mentionnées.

Graphique 19

Potentiel inexploité d'abord par manque de temps ou de connaissance du marché



Note de lecture : 28 % des groupements forestiers considèrent leur potentiel inexploité pour des problèmes d'accès ou de desserte insuffisant.

Source : Agreste – Enquête SFP 2012, propriétés forestières privées de 1 ha et plus

4.3 Les réserves d'intensification

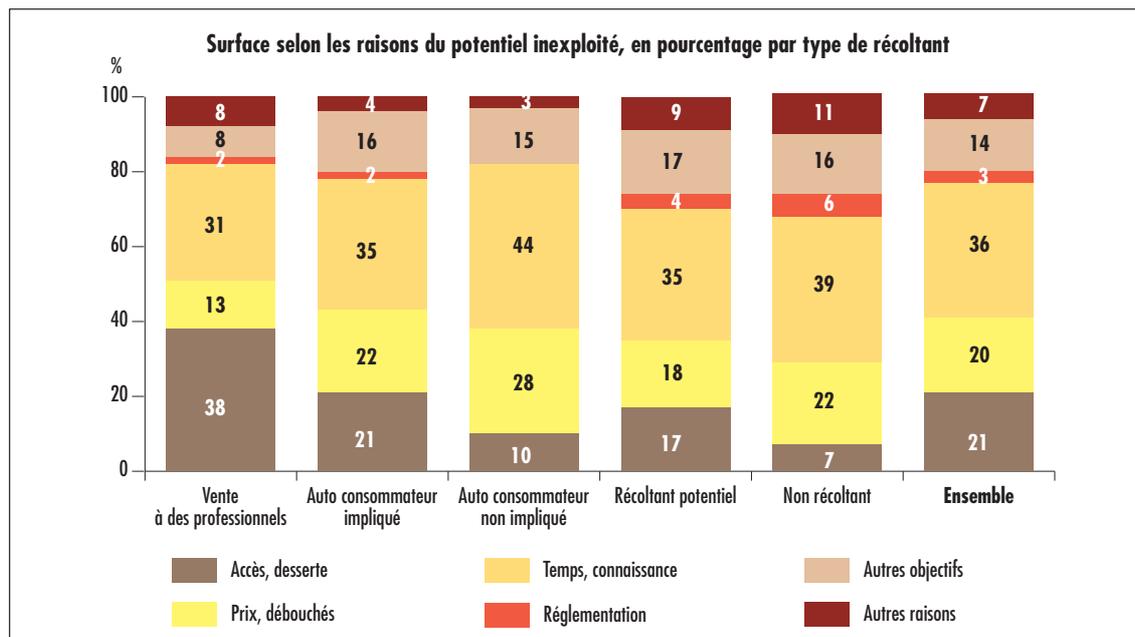
4.3.1 Estimation surface nationale

Les surfaces dont l'insuffisante exploitation est motivée par des raisons relevant au moins pour partie de l'organisation de la filière (manque de

temps ou connaissance, manque de desserte, prix ou débouchés insuffisants) représentent une réserve potentielle de production. Ces surfaces sont estimées dans l'enquête à 2,3 millions d'ha, soit le quart de la surface des forêts privées.

Graphique 20

Vente à des professionnels : 38 % de la surface potentielle inexploitée à cause des difficultés d'accès



Source : Agreste – Enquête SFP 2012, propriétés forestières privées de 1 ha et plus

Bien évidemment, toutes ces surfaces « en réserve » ne sont pas équivalentes en termes de coût d'exploitation : celles des propriétaires vendant déjà à des professionnels nécessiteraient plus souvent des travaux de desserte ou d'investissements, les difficultés d'accès et de desserte étant la principale contrainte mentionnée. La récolte de ces réserves de bois doit donc être compatible avec la rentabilité économique de l'opération. Les surfaces des propriétaires autoconsommateurs (900 000 ha) ou des propriétaires gérant leur forêt sans toutefois récolter (« récoltants potentiels » -

400 000 ha) pourraient sans doute être pour partie exploitées sans investissements importants, au moins pour l'autoconsommation mais aussi pour la vente à des professionnels. Le manque de temps ou de connaissance du marché est en effet la principale raison de leur sous-exploitation.

Les propriétaires non récoltants et non impliqués dans la gestion de leur forêt ne manifestent pas d'intérêt marqué pour leur forêt, pour diverses raisons. Ils semblent donc plus difficiles à mobiliser.

Tableau 2

Estimation des surfaces avec réserves d'intensification de la récolte de bois

Type de récoltant	Ensemble propriétaires		Propriétaires considérant que leur potentiel de production est insuffisamment exploité	
	Surface forestière en propriété millier ha	Part dans la surface totale par type de récoltant %	Propriétaires estimant disposer d'une réserve d'intensification ¹	
			Surface forestière en propriété millier ha	Part dans la surface totale par type de récoltant %
Vente à des professionnels	3 892	19	630	16
Auto-consommateur impliqué	2 238	37	654	29
Auto-consommateur non impliqué	778	43	257	33
Récoltant potentiel	1 557	38	398	26
Non récoltant	1 265	46	397	31
Ensemble	9 729	32	2 336	24

1. Surface des propriétaires ayant déclaré un potentiel insuffisant, avec pour raisons le manque de temps ou de connaissance du marché, ou les difficultés d'accès ou le manque de desserte, ou des prix insuffisants ou un manque de débouchés.

Note de lecture : parmi ceux qui vendent à des professionnels, 19% des surfaces appartiennent à des propriétaires qui considèrent leur potentiel de production insuffisamment exploité, et 16% des surfaces ont des réserves d'intensification représentant 630 milliers d'ha.

Source : Agreste – Enquête SFP 2012, propriétés forestières privées de 1 ha et plus

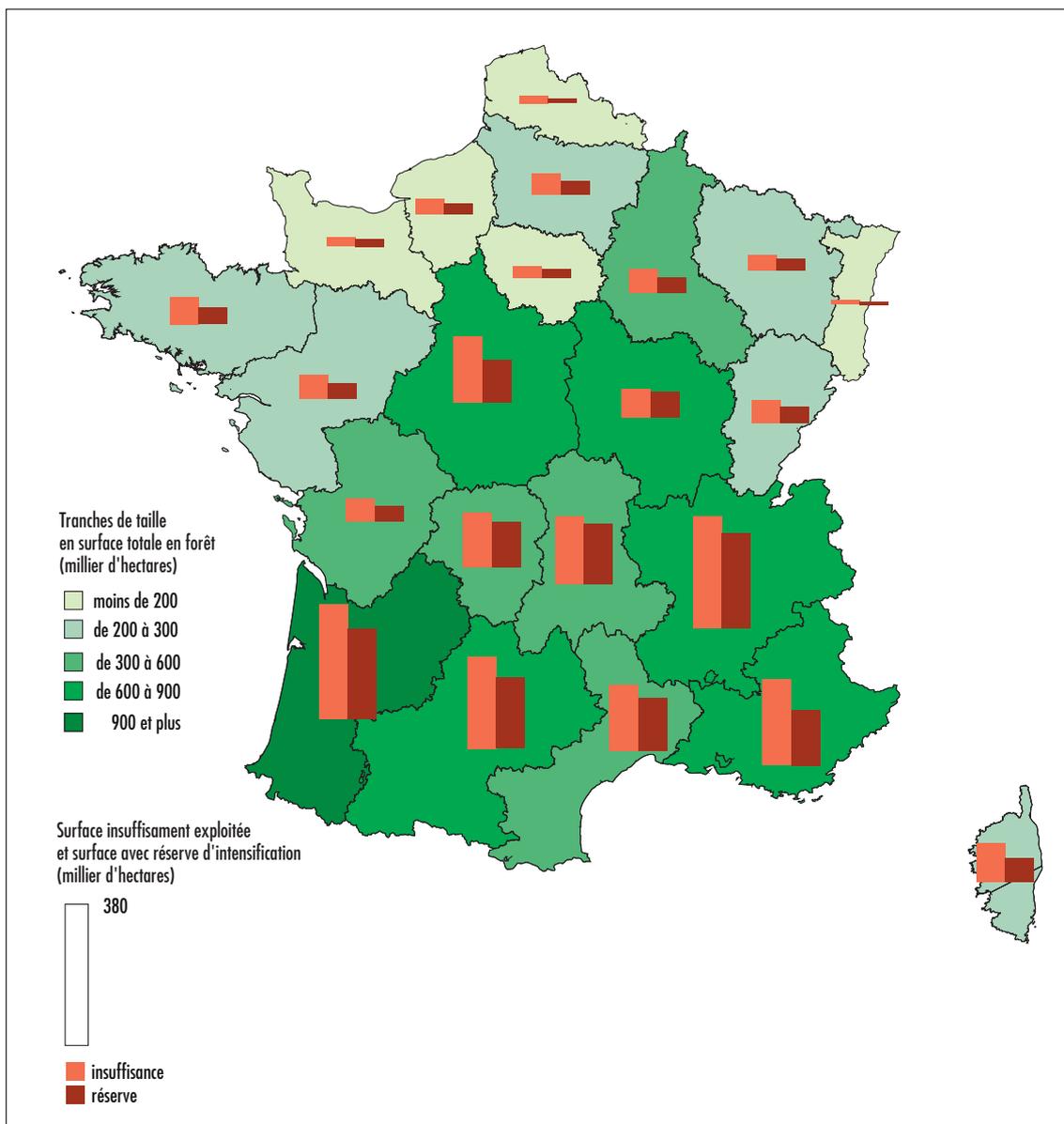
4.3.2 Régions concernées par une sous-exploitation de la forêt

C'est dans la moitié sud de la France (à l'exception de l'Aquitaine et de Poitou-Charentes) que la proportion des forêts considérées comme sous exploitées par leur propriétaire est la plus élevée. C'est également dans cette zone (ainsi qu'en Aquitaine et dans le Centre) que les forêts sous exploitées sont les plus importantes en surface.

Les forêts dont les propriétaires ne récoltent que pour l'autoconsommation ou la vente directe constituent la part la plus importante en surface dans ces forêts.

Carte 7

Surfaces estimées sous exploitées plus importantes dans la moitié sud de la France
Surface en forêt déclarée insuffisamment exploitée par leur propriétaire et ayant une réserve d'intensification, par région



Source : Agreste – Enquête SFP 2012, propriétés forestières privées de 1 ha et plus